

La montée de la « parentocratie »

Agnès van Zanten, directrice de recherche au CNRS, Observatoire sociologique du changement (Sciences Po Paris)

Une des questions centrales auxquelles les systèmes éducatifs sont actuellement confrontés concerne la montée de la « parentocratie », c'est-à-dire le développement d'un suivi plus intense de la scolarité des enfants par les parents des classes moyennes. Ce changement s'inscrit dans un mouvement de renouvellement des stratégies de reproduction via l'école, celles-ci ne se fondant plus seulement sur des formes institutionnelles de clôture sociale (la délégation aux enseignants et le contrôle politique des institutions d'enseignement), mais sur un travail individuel au sein duquel le choix du « bon » établissement occupe une place importante à côté d'autres stratégies comme le recours aux cours particuliers.

Ce renouvellement est fortement lié à l'angoisse croissante des parents face à la dévalorisation relative d'une partie des diplômés de l'enseignement supérieur, aux difficultés d'accéder à un emploi stable et à la menace du chômage y compris chez certaines catégories de cadres. Il est aussi la conséquence de la massification de l'enseignement secondaire et d'une partie de l'enseignement supérieur et de la mise en place de politiques diverses de discrimination positive qui conduisent ces parents à craindre un « envahissement par le bas » du système d'enseignement, y compris d'une partie des filières sélectives.

Ces peurs expliquent l'accroissement des stratégies éducatives autour du choix de l'établissement que nous avons étudié par le biais de deux enquêtes comprenant 170 entretiens avec des familles de quatre communes de la banlieue parisienne. Ces enquêtes nous ont permis d'analyser quatre types de choix au moment de l'accès au « collègue » – le choix du privé, le choix d'un établissement public autre que celui du secteur, la mise en place de stratégies résidentielles liées à l'école et la « colonisation »¹ des établissements du secteur – et de les mettre en relation avec des facteurs d'ordre individuel et d'ordre collectif.

Les résultats montrent un clivage entre, d'un côté, le choix du privé et les stratégies résidentielles et, de l'autre, des stratégies visant le contournement ou la « colonisation » des établissements publics. Dans le premier cas dominent les visées instrumentales et expressives (« un établissement de bon niveau et un cadre favorable au développement personnel ») et sont mobilisées forte-

ment des ressources économiques et, à un moindre degré, sociales. Dans le deuxième, on observe davantage la présence de visées réflexives (« le développement de l'esprit critique ») à côté de visées expressives et les ressources mobilisées sont d'ordre culturel et social, les parents, notamment ceux proches du monde enseignant, prenant appui sur un capital social individuel interne ou travaillant à construire, dans les établissements du quartier, un capital social collectif.

Ces choix sont également influencés par des facteurs d'ordre collectif, notamment le degré de concentration de certaines catégories sociales, les caractéristiques de l'offre éducative, les orientations et les modalités d'application des politiques de logement et des politiques scolaires. De ce fait, on ne retrouve pas, pour les mêmes catégories sociales, des stratégies identiques selon les contextes locaux.

Cette analyse met ainsi en lumière le renouvellement des formes de concurrence et d'opposition entre différentes fractions des classes moyennes autour des enjeux scolaires ainsi que des formes de contrôle de la scolarité par ces catégories d'usagers. Ce renouvellement a des incidences fortes tant en matière d'intégration – la recherche via les choix éducatifs de « l'entre-soi scolaire » étant un des moteurs principaux de la ségrégation scolaire et urbaine – que d'égalité, puisque cette ségrégation débouche *in fine* sur une offre éducative locale de moins grande qualité pour les enfants des classes populaires. ■

1. Stratégies des parents d'une même catégorie sociale pour regrouper leurs enfants dans le même établissement, voire dans une même classe et pour y contrôler de près leur fonctionnement.

Choix des établissements : stratégies parentales

Choix		Visées	Ressources
choix 1	choix 3	« un établissement de bon niveau et un cadre favorable au développement personnel » : visées instrumentales et expressives	mobilisation de ressources économiques et, à un moindre degré, sociales
choix d'un établissement privé	mise en place de stratégies résidentielles liées à l'école		
choix 2	choix 4	« le développement de l'esprit critique » : visées réflexives et expressives	mobilisation de ressources culturelles et sociales
choix d'un établissement autre que celui du secteur	« colonisation » des établissements du secteur		

Pour en savoir plus...

VAN ZANTEN A. « Les classes moyennes et la mixité scolaire », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93, 2002, p. 131-140.

GOMBERT P. et VAN ZANTEN A. « Le modèle éducatif du pôle "privé" des classes moyennes. Ancrages et traductions dans la banlieue parisienne », *Éducation et sociétés*, n° 14-2, 2004, p. 67-83.

VAN ZANTEN A. « Une discrimination banalisée ? L'évitement de la mixité sociale et raciale dans les établissements scolaires ». In D. FASSIN et E. FASSIN (dir.). *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : La Découverte, 2006, p. 195-210.

VAN ZANTEN A. « Les choix scolaires dans la banlieue parisienne : défection, prise de parole et évitement de la mixité ». In H. LAGRANGE (dir.). *L'épreuve des inégalités*. Paris : PUF, 2007.

VAN ZANTEN A. *Choisir son école. Les stratégies éducatives des classes moyennes*. Paris : PUF, (à paraître).